

# FICHE DE POSTE



## TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

INTITULÉ DU POSTE	<b>Chargé(e) du suivi des impacts environnementaux des pêcheries</b>
CATÉGORIE	B/B+ (à titre indicatif)
STATUT	CDD – Agent contractuel de droit public
DIRECTION	Direction de l'Environnement (DE)
LOCALISATION	<b>Siège des TAAF : rue Gabriel Dejean – 97 410 St Pierre de la Réunion</b>
	Missions embarquées sur les navires de pêche possibles, ainsi que sur les îles Australes et Eparses le cas échéant.
DOMAINE(S) D'ACTIVITÉS	Gestion halieutique et environnementale
SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE IMMÉDIAT	Directrice adjointe de l'environnement, Cheffe du service marin de la réserve naturelle
ELÉMENTS DE CONTEXTE	<p>Le territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) a été créé par la loi du 6 Août 1955. Ce territoire, inscrit à l'article 72-3 de la Constitution, est formé, dans les Terres australes, des îles St-Paul et Amsterdam, Kerguelen et de l'archipel Crozet, ainsi que de la Terre Adélie et des îles Eparses. Il est placé sous l'autorité d'un administrateur supérieur ayant rang de préfet.</p> <p>Les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, créée en 2006 et qui s'est étendue en mer en 2016 sur près de 673 000 km<sup>2</sup>. Elle a été renforcée en mars 2017 par l'adoption d'un arrêté de protection qui s'étend sur l'ensemble des ZEE australes et au sein desquelles les dispositions réglementaires de la Réserve en matière d'environnement et de gestion des pêcheries s'appliquent. Du fait de la valeur universelle exceptionnelle qu'offre la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, en particulier sur les milieux marins, celle-ci a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2019 sous l'appellation « Terres et mers australes françaises ».</p> <p>Les TAAF œuvrent à la préservation de leur patrimoine naturel au travers d'une politique environnementale encadrée par plusieurs documents d'objectifs (plan de gestion de la réserve naturelle, plan national d'action...) et régie par plusieurs conventions internationales et organisation régionales de gestion des pêches (CCAMLR, CTOI, SIOFA, etc.).</p> <p>La collectivité est également gestionnaire des pêcheries opérant dans les TAAF : légine australe de Kerguelen et Crozet, poisson des glaces de Kerguelen, langouste et poissons de Saint-Paul et Amsterdam, mais également pêche thonière dans les Eparses. Elle veille ainsi au maintien des populations marines exploitées et à la préservation des écosystèmes marins dans lesquels elles évoluent.</p>
MISSION(S) ET ACTIVITÉS	<p>Dans ce contexte, <b>les TAAF recrutent une personne chargée du suivi des impacts environnementaux des pêcheries</b>, en particulier celles opérant au sein de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises.</p> <p>En collaboration avec les professionnels de la pêche, les experts du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et les autres instituts de recherche concernés par ces problématiques (CNRS Chizé, ENSTA Brest, IRD, etc.), la personne recrutée aura en charge la mise en œuvre des plans d'actions, protocoles et outils permettant le suivi et la limitation des impacts de la pêche sur les écosystèmes marins. Elle assurera également l'organisation et la valorisation des campagnes expérimentales et des campagnes d'évaluation halieutique au sein de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises. Elle réalisera le suivi des indicateurs environnementaux des pêcheries et des performances des navires de pêche en la matière, et participera à la formation et à</p>

l'encadrement technique des contrôleurs de pêche, observateurs de pêche et agents embarqués de la Réserve naturelle.

La personne recrutée sera particulièrement chargée de l'exécution des actions liées au suivi des impacts des pêcheries sur les écosystèmes marins inscrites dans le plan de gestion 2018-2027 de la Réserve naturelle, en veillant à leur cohérence avec les autres actions marines du plan de gestion.

Elle devra également porter la politique de la Réserve naturelle en milieu marin, à travers sa participation à la formation et à la sensibilisation des usagers de la Réserve, aux actions de communication (événements, etc.), etc.

Elle sera enfin amenée à contribuer, dans le cadre d'un travail inter-services, à la définition et la mise en œuvre des actions de suivi et de gestion des pêcheries tropicales des TAAF.

La personne recrutée sera placée sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur des TAAF et sous la responsabilité du directeur de l'Environnement (DE) et de la cheffe du service marin de la Réserve naturelle. Au sein du service, elle travaillera en étroite collaboration avec le chargé du suivi et de la gestion écosystémique des pêcheries, ainsi qu'avec la direction des pêches et des questions maritimes (DPQM) des TAAF.

**Les finalités du poste sont de :**

- Assurer le suivi des problématiques environnementales des pêcheries des TAAF
- Décliner et mettre en œuvre les actions du plan de gestion de réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, en particulier celles visant à s'assurer du maintien et/ou de la restauration des populations marines exploitées
- Etre force de proposition pour améliorer la gestion environnementale des pêcheries des TAAF, plus particulièrement celles opérant au sein de la Réserve naturelle.

**La personne recrutée sera plus particulièrement chargée des activités suivantes :**

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de gestion des pêcheries et des plans d'actions pour atténuer les impacts de la pêche sur l'environnement, en particulier le plan d'actions raies-requins, la problématique gestion des déchets et rejets, le suivi du programme halieutique et écosystèmes marins de la pêcherie de Saint-Paul et Amsterdam ;
- Suivi des aspects environnementaux du plan de gestion 2019-2025 de la légine australe, notamment le critère environnement du système d'allocation de quotas
- Mise en œuvre des plans de campagnes expérimentales visant à atténuer les impacts de la pêcherie légine sur l'environnement : participation à la rédaction et mise en place des protocoles de terrain ; organisation, coordination et suivi des campagnes
- Suivi des indicateurs d'impacts des pêcheries, en particulier:
  - suivi des captures accessoires et accidentelles, et des autres impacts environnementaux liés aux activités des pêcheries australes
  - évaluation des tendances des principales espèces cibles de la pêcherie de Saint-Paul et Amsterdam et des espèces accessoires des autres pêcheries
- Analyse des résultats des campagnes à la mer et des données collectées à bord des navires de pêche ;
- Suivi des performances environnementales des navires de pêche ;
- En lien avec les partenaires scientifiques concernés, participation à la mise en œuvre des protocoles de terrain, organisation logistique et matérielle des campagnes (campagnes POKER, programme halieutique Saint-Paul et Amsterdam) ;
- En lien avec la DPQM, formation et suivi des contrôleurs et observateurs de pêche, ainsi que des agents de la Réserve embarqués sur les navires de pêche ;
- Concertation pour l'évaluation et la révision des prescriptions techniques des pêcheries, en cohérence avec les mesures de conservation des ORGP ;
- Assistance technique aux démarches de labélisation MSC entreprises par les armements de pêche ;
- Sensibilisation et conseil technique aux armements de pêche et aux équipages ;

**En collaboration avec le chargé du suivi et de la gestion écosystémique des pêcheries et en lien avec les autres directions ou partenaires concernés, la personne recrutée sera amenée à :**

- Relire et participer à la rédaction des contributions de la France dans les instances internationales (CCAMLR, CTOI, ACAP, etc.) ;
- Suivi des actions de réduction de l'empreinte écologique des navires (Marion Dufresne, navires de pêche, navires de la Marine Nationale, patrouilleur des Affaires Maritimes etc.), notamment leur empreinte carbone
- Participation au suivi des enjeux de surveillance des eaux des TAAF

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi et mise à jour des données bathymétriques dans les ZEE Australes</li> </ul> <p>Cette liste est non exhaustive.</p>
<b>SPÉCIFICITÉS / CONTRAINTES / SUJÉTIONS</b>	<p>Participation aux réunions nationales et internationales concernant les problématiques suivies.</p> <p>Missions embarquées sur les navires de pêche et sur le terrain (îles Australes en particulier) ; Activité soumise aux échéances des calendriers des marées</p>
<b>COMPÉTENCES REQUISES</b>	<p><b><u>Profil recherché :</u></b></p> <p>De formation supérieure (BAC+5) en halieutique et/ou en écologie marine</p> <p><b><u>Connaissances et compétences:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonnes connaissances scientifiques et techniques dans le domaine halieutique, ainsi que des problématiques de conservation des écosystèmes marins associées (écologie benthique et pélagique, fonctionnement des écosystèmes, suivi des pressions naturelles et anthropiques, gestion durable des ressources, etc.)</li> <li>- Expérience dans le domaine de la gestion des pêcheries et/ou d'espace naturel</li> <li>- Expérience de terrain dans le domaine marin et plus particulièrement halieutique (organisation de campagne halieutique ou scientifique en mer, observateur des pêches, etc.)</li> <li>- Maîtrise des outils statistiques de traitement de données halieutiques (R, etc.)</li> <li>- Connaissance des Systèmes d'Information Géographique (SIG)</li> <li>- Maîtrise des logiciels informatiques courants</li> <li>- Connaissance des pêcheries des TAAF et activités de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises souhaitée;</li> <li>- Connaissances des zones polaires ou subpolaires fortement appréciées</li> <li>- Notions sur le fonctionnement de la collectivité des TAAF appréciées</li> </ul> <p><b><u>Savoir-être, qualités, aptitudes:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences rédactionnelles</li> <li>- Très bonnes capacités relationnelles et d'animation avec des partenaires divers</li> <li>- Bonne condition physique et capacité à travailler sur des navires de pêche pour des campagnes de durée moyenne (1 à 3 mois)</li> <li>- Capacité à travailler en équipe</li> <li>- Capacité à la prise de responsabilité et force de propositions</li> <li>- Capacité à hiérarchiser les tâches, rigueur et méthode</li> <li>- Capacité de planification</li> <li>- Organisation et respect des délais</li> <li>- Capacité à travailler sous pression dans des temps limités, grande disponibilité</li> </ul>
<b>DURÉE DE LA OU DES MISSIONS</b>	<p>Prise de fonction souhaitée au 01/04/2020</p> <p>Contrat à durée déterminée de 18 mois</p> <p>Base : 38h05/semaine</p>
<b>RÉDACTEUR DE LA FICHE (DATE)</b>	DE
<b>CONTACT</b>	<p>Les demandes de renseignements sont à adresser à l'adresse suivante :</p> <p><a href="mailto:recrutement.environnement@taaf.re">recrutement.environnement@taaf.re</a></p>

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Mme la Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : [srh@taaf.fr](mailto:srh@taaf.fr) avec copie à [recrutement.environnement@taaf.re](mailto:recrutement.environnement@taaf.re) en mentionnant impérativement en objet du message : **CDD\_SUIVI\_IMPACTS\_PECHERIES, nom, prénom**

**Date limite de candidature: 28/02/2020**